

De l'autogestion en pédagogie

Si l'autogestion pédagogique est une expression récente de l'après-Mai 68, le concept est de facto beaucoup plus ancien. Il est possible d'en trouver les principes dès la fin du XIX^e siècle. En effet, de manière explicite mais sans utiliser le terme d'autogestion, nous lisons sous la plume de James Guillaume (1864-1916) les propos suivants : « Dans leurs réunions, les enfants seront complètement libres : ils organiseront eux-mêmes leurs jeux, leurs conférences¹. » Guillaume énonce bien là le principe premier de l'autogestion pédagogique, à savoir celui de pouvoir décider collectivement de son activité, en d'autres termes, ceux-là mêmes d'Albert Thierry, de vivre et de mettre en place l'action directe pédagogique. Et Guillaume d'ajouter : « Ils établiront un bureau pour diriger leurs travaux, des arbitres pour juger leurs différends, etc.² » N'est-ce pas ici la préfiguration d'un soviet de classe ou d'école, un conseil où les enfants organisent leurs débats, prennent des décisions, gèrent leurs éventuels différends et conflits. Conseil que l'on trouve aujourd'hui mis en place dans les écoles où se pratiquent des pédagogies progressistes. Et il ajoute : les enfants ainsi « s'habitueront [...] à la vie publique, à la responsabilité, à la mutualité »³. Guillaume préconise l'apprentissage in vivo de l'autogestion pédagogique non pas aux seules fins d'apprentissages de savoirs académiques mais à des fins sociales. « L'école du peuple » doit permettre au peuple de développer son propre système de valeur et de fonctionnement. L'école, la classe deviennent des laboratoires sociaux où se construisent, se débattent, se décident, se testent, se perfectionnent... d'autres modalités de gestion et d'administration des sociétés humaines. La pédagogie de l'autogestion est donc initiatrice et préfiguratrice de fonctionnements sociaux différents, non plus ceux de la compétition mais ceux de la saine émulation et de la gestion collective du bien commun. Prenons garde à ne pas oublier l'articulation nécessaire et absolue entre le pédagogique et le social, une pédagogie autogestionnaire sans valeurs sociales pourrait être contre-productive, voire un excellent outil de domination. En effet, des « établissements privés fréquentés par les adolescents (de la haute bourgeoisie) sont souvent à vocation internationale et ils assurent toujours une éducation totale [...]. Les méthodes pédagogiques y sont fondées sur une responsabilisation des jeunes telle que l'autogestion y est souvent préférée à l'autoritarisme sans principes. C'est ainsi qu'à l'école des Roches les "maisons", c'est-à-dire les bâtiments d'internat dispersés au milieu du parc de 60 hectares et de terres cultivées [...], sont autogérées par un collectif d'élèves sous la responsabilité directe des plus âgés. Il en est de même en Suisse au Rosey. Ces jeunes auront à exercer des responsabilités, dont la première sera sans doute d'assumer des héritages importants et de transmettre eux-mêmes à leurs héritiers la position acquise. Lourde tâche dans laquelle l'esprit de responsabilité est indispensable. Il n'est jamais trop tôt pour l'inculquer. Disposant, en raison de leur fortune, d'une grande liberté apparente, les

¹ L. Guillaume J., « Idées sur l'organisation sociale », in Besnard P., *Les Syndicats ouvriers et la Révolution sociale*, Éditions le Monde nouveau, Besançon (?), 1978, p. 324.

² *Ibid.*, p. 324.

³ *Ibid.*, p. 207.

jeunes héritiers doivent apprendre très tôt à se contrôler, à être eux-mêmes leur propre autorité [...]. Il n'est donc pas étonnant que ces écoles aient adopté, dès leur apparition, les méthodes qui mettent l'accent sur la responsabilité des élèves, à savoir les méthodes Montessori puis Freinet »⁴. Projet pédagogique d'élite pour l'élite qui dans le meilleur des cas produit des individus moins avides de domination, ce qui fut le lot de certains passés par Summerhill.

⁴. Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Sociologie de la bourgeoisie*, La Découverte, Paris, 2000, pp.88-89.